



PROCÈS-VERBAL du CONSEIL D'ÉCOLE

Le mardi 7 novembre 2017 à 18 h 00

Salle Giraudeau
Centre socio-culturel l'Albatros

Circonscription IEN
STRASBOURG 4

ECOLE PRIMAIRE
GROUPE SCOLAIRE
ELIAS CANETTI

Affaire suivie par
M. SCHMIDT Florian

Téléphone

0388003056

Courriel

ce.0672044H@ac-

strasbourg.fr

Adresse

9 RUE DU GENERAL DE

GAULLE

67320

LINGOLSHEIM

DÉBUT DU CONSEIL À : 18 h 00

Membres présents

Parents élus : Mmes BISCH, CAGNARD, CAMARA, DAOUD, DESTOUCHES, EL GERSIFI, GOMEZ, GOTTE, GUILLAUME, KHASSIEVA, MATTEI, OLIVIER, PFISTER & TANER
MM. DELARCHAND, KUPPELIN & MALAGOUENE

Équipe enseignante : Mmes AYADI, BARAT, DAHL-MANN, DIENER, HASSIBOUT, KOLLI, LEMBLE, MASSON, MELLOT, MILOT, PETER, PORT-DESCHLER, PUERINI, ROESSEL, SORICE-SPEISSER & WAGNER

MM. BAGHDADI, BITTMANN, HAUMESSER, KAISER, LAURENT, SCHMIDT & WICKERSHEIMER

Représentants de la Mairie : Mme FORT & M. SASSI

Membres excusés

Parents : Mmes CHARRADI, GUYOT, LUZET & STEINMANN

Enseignants : Mmes COLOMBAIN, JOST, LUCAS, OERTLIN & M. WANTZ

Maire : M. BUR

Le D.D.É.N.

Autres membres absents

Parents : Mmes GOMEZ, KHANNOUSS & M. KREMSER

Enseignants : Mme STICOTTI

Invités présents

Mmes CHAPART (*coordinatrice périscolaire*), JAÏTCH (*E.V.S. faisant fonction secrétaire de direction*), LLADO (*représentante des ATSEM*) & SPECK (*intervenante de religion*)
M. BLUMENROEDER (*responsable du pôle enfance à l'Albatros*)

Invités absents

Mmes AINOUSS, ALONGI, BUCHE-REISINGER, CUSKUN, DAUCHART, DELVAL, DUBUS, HEINTZ, IFFER, KOCHER, MULLER, NERCHER, SCHAUB, TALIB & WEINGAND
MM. EL ATYAOU, GLASSER, HORAND, KRAUSE, LOTT & MOLINES

BILAN DES ELECTIONS

Taux de participation de 27,02 %.

20 sièges pourvus sur les 23 attribués à l'école.

Il y a eu un tirage au sort pour les 3 sièges restants.

APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le P.V. du dernier conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

Le P.V. du règlement intérieur de l'école est approuvé à l'unanimité.

Le projet de rédiger un règlement intérieur du conseil d'école est approuvé à l'unanimité. Ce document sera diffusé à tous les membres avant le prochain conseil, pour être soumis à approbation au cours de celui-ci.

RENTREE 2017

• Équipe, classes, évolution des effectifs

Équipe stable. Le trombinoscope des enseignants sera affiché dans l'école.

Cas des C.E. 2 / C.M. 1. Cette classe était attribuée à une enseignante en congé maladie de longue durée, Mme DIECHTEL, remplacé par Mme OSTWALD. La triste nouvelle du décès de la titulaire peu après la rentrée a modifié le statut administratif du poste, sur lequel Mme MELLOTT a ensuite été nommée. M. ANDRES l'a remplacée pour un souci de santé désormais résolu et elle restera le professeur de la classe pour toute l'année scolaire.

Cette année, l'école est passée de 19 à 23 classes. Nombreux départs vers la nouvelle école Simone Veil compensés par l'arrivée des bilingues à E. Canetti : toute la filière germanophone de Lingolsheim se trouve maintenant ici.

L'année dernière nous étions à 488 élèves. Cette année nous en comptons 516.

Nous accueillons l'UPE2A à mi-temps (Mme OERTLIN) ainsi que le psychologue scolaire (M. HAUMESSER), membre du RASED. Il y a également un maître E, Mme GRUBER-JOST, qui partage son emploi du temps entre l'école Simone Veil et Elias Canetti.

M. HAUMESSER, qui a 18 écoles à charge, a souhaité évoquer le problème du manque de locaux, notamment dans notre école. En effet, à Canetti, le maître E intervient actuellement en B.C.D. et ne peut donc exercer dans de bonnes conditions. Il s'agit en effet d'un enseignant à part entière qui s'occupe spécifiquement des enfants les plus en difficulté et, pour ce faire, il les emmène normalement dans une salle dédiée pour faire un travail en petit groupe.

Ce problème avait déjà été évoqué avant les travaux, dès la conception des plans du nouveau groupe scolaire, et s'ajoute à la déperdition d'efficacité liée au mi-temps sur les deux écoles. Le problème risque d'être le même à Simone Veil lorsque l'école sera occupée entièrement. Besoins conséquents dans les 2 écoles.

Ce sont les enfants en difficulté qui risquent au final d'être pénalisés par cette inaptitude à trouver des locaux adaptés pour le maître E !

M. SASSI entend notre demande mais n'a pas de solution immédiate à proposer.

M. HAUMESSER émet la demande a minima de mobilier qui puisse être mis sous clé.

M. SCHMIDT rappelle qu'il y a une salle libre cette année, la salle 4, qui est pour l'instant en chantier. Malheureusement, cette solution n'est pas viable sur le long terme pour accueillir les élèves de la maître E car la salle redeviendra sûrement une salle de classe à la rentrée 2018.

M. SCHMIDT en profite pour rappeler que nous rencontrons le même problème pour les interventions d'enseignement religieux, et la présence d'autres partenaires dans nos locaux (kiné ou éducateurs SESSAD, par exemple). Cependant certaines salles, n'étant pas utilisées toute la journée, devront être amenées à avoir plusieurs fonctions, mais l'école est « saturée » sur de nombreux créneaux horaires hebdomadaires.

L'équipe enseignante a également déploré le « non-sens » quant à la diminution d'année en année de l'effectif du RASED d'un côté et à l'augmentation des besoins des élèves en difficulté de l'autre. Le maître E est en effet aussi une aide pour les enseignants !

M. SASSI et M. SCHMIDT concluent en annonçant une réflexion d'ici le prochain conseil d'école, lors duquel le sujet sera à nouveau abordé.

- Ouverture des classes bilingues

Notre école a souffert du manque d'enseignants germanophones (15 classes non dotées sur le Bas-Rhin. En effet, les C.E. 2 bilingues n'ont pas eu de professeur nommé sur le poste. C'est donc Mme Claire PUERINI, ZIL (c'est-à-dire remplaçante) francophone, qui est en charge de la classe à temps complet, a priori pour l'année scolaire même si cela ne peut nous être garanti pour des raisons administratives. Une assistante de langue, native, intervient désormais dans la classe pour l'enseignement allemand à raison de 12 heures par semaine, toujours en présence de Mme PUERINI.

- Organisation administrative

Le contrat de notre secrétaire, Mme Fanta JAITCH, prendra fin le 22 novembre 2017 et ne pourra être renouvelé. À compter de cette date nous perdrons donc cette aide administrative. M. SCHMIDT a rappelé les fonctions de Mme JAITCH, indispensables au bon fonctionnement de l'école au quotidien. : accueil maternelle, arrivée des retardataires, sortie maternelle, relevé des absences élèves et contact avec leurs familles... Possibilité de recrutement service civique pour la remplacer mais uniquement sur une partie de ces tâches. M. SCHMIDT évoque donc ses craintes pour la suite.

M. SASSI propose aux parents d'élève de rédiger un courrier pour appuyer une demande d'emploi d'une nouvelle personne mais ne peut rien promettre. Il n'est pas question pour lui que la Mairie salarie une personne de plus au service de l'école, comme cela peut être le cas dans certaines communes.

L'équipe enseignante souligne à ce propos l'inégalité de répartitions des moyens d'administration entre le 1^e degré et le 2^e degré : l'école a un effectif similaire à celui d'un collège mais avec beaucoup moins de personnel !

Une rencontre est prévue avec l'inspecteur, la mairie et les autres directeurs de groupes scolaires à Lingolsheim pour évoquer ce problème qui concerne toutes les écoles.

- Bilan des exercices de sécurité

Nous avons réalisé deux exercices avant les vacances d'automne :

- 1 exercice incendie. Celui-ci a duré 3 min 25 et a été très bien réalisé. Le compte-rendu est à disposition.
- 1 exercice risques majeurs - séismes : sa réalisation a été plus compliquée car le signal sonore a été mal choisi et donc mal entendu par les enseignants. Il a duré plus d'une heure et a dû être répété 7 fois, portion d'école par portion d'école ! Cependant, les enfants ont à nouveau très bien réagi et ont été mis en sécurité.

RENTREE 2018

- Organisation du temps scolaire

Au sein de l'école, nous avons imaginé 29 scénarios d'organisation du temps scolaire et avons voté au jugement majoritaire. Ce qui est à retenir : l'équipe enseignante rejette les projets qui proposent d'empiéter sur les vacances scolaires, ainsi que les hypothèses avec vendredi après-midi libéré. Les enseignants ne souhaitent pas non plus que les enfants commencent plus tôt le matin ou finissent significativement plus tard le soir (pas au-delà de 16 h 15).

Les scénarios qui ont été retenus par les enseignants sont ceux qui réduisent le temps de pause méridienne, qui est actuellement de 2 h 15, afin de passer à 4 jours par semaine.

Un vote au jugement majoritaire est donc proposé au sein du conseil d'école : celui-ci contient 4 hypothèses, retenues en amont par les enseignants, dans le respect des contraintes nationales. Par exemple, la matinée ne doit pas dépasser 3 h 30, il n'est donc pas possible de commencer à 8 h avec une pause déjeuner à 11 h 45.

N° 24	4 jours	8 h 30-12 h & 13 h 45-16 h 15
N° 17	4 jours	8 h 30-11 h 45 & 13 h 30-16 h 15
N° 21	4 jours	8 h 30-12 h & 13 h 30-16 h
N° 22	4 jours ½	8 h 30-11 h 45 (11 h 30 le mercredi) & 14 h-16 h

Nous remercions Mmes PFISTER, PORT-DESCHLER & SORICE-SPEISSER pour le dépouillement, dont les résultats confirment l'avis de l'équipe pédagogique :

- la solution 24 est jugée au moins très satisfaisante par 22 votants (sur 36 suffrages exprimés) ;
- la solution 17 est jugée au moins satisfaisante par 25 votants ;
- la solution 21 est jugée au moins satisfaisante par 21 votants ;
- la solution 22 est jugée au moins acceptable par 23 votants.

D'après la méthodologie du jugement majoritaire, il faut en conclure que, malgré une volonté générale de retour à la semaine de 4 jours, le statu quo est préféré par les enseignants toutes les hypothèses autres que les n^{os} 24, 17 et 21. Cette analyse est cependant à nuancer par l'aspect inhabituel de ce mode de suffrage : plusieurs votants ont « classé » les scénarios au lieu de les évaluer isolément, les résultats ne sont donc pas forcément représentatifs des velléités de chacun.

Une réunion est prévue à la mairie avec tous les parents délégués. Un questionnaire va être proposé prochainement aux parents, qui tiendra compte de certaines contraintes d'organisation municipale (pause méridienne difficile à réduire, notamment). La réflexion est en cours à la mairie et dans les écoles.

Toutes les écoles de Lingolsheim devront avoir les mêmes horaires, il faudra s'harmoniser.

FINANCES

• Approbation des comptes maternelle et élémentaire

Comptes de la maternelle 2016 / 2017.

Ils ont été révisés par M. KAISER le 17/10/17, en présence de Mmes AYADI, BISCH et CAGNARD.

- charges TOTAL 6 778,25 € :
 - o achat de produits pour cession (958 €) ;
 - o charges des activités éducatives (4 954,67 €) ;
 - o cotisations à verser à l'O.C.C.E. (401,50 €) ;
 - o assurance payée à l'O.C.C.E. (49,50 €) ;
 - o autres charges courantes - chocolats de Pâques... (253,48 €) ;
 - o charges exceptionnelles (160 €) ;
- produits TOTAL 6 989,80 € :
 - o bénéfices des photos de classe (1 230 €) ;
 - o produits des activités éducatives (953 €) ;
 - o subventions de la commune (6 € / par enfants pour l'année soit 1 662 €)
 - o participations volontaires des parents (3 118 €) ;
 - o produits exceptionnels (26 €) ;
- excédent 211,55 € en fin d'année, dépensé en achats de jeux.

Approuvés à l'unanimité par le conseil d'école.

Pour information, participations volontaires récoltées cette année : 3 676 €.

Comptes de l'élémentaire 2016 / 2017.

Ils ont été révisés par M. WICKERSHEIMER le 6/11/17, en présence de Mmes GUILLAUME et STEINMANN et de M. BITTMANN. Ils représentent plus de 30 000 € (dont 12 000 € d'achats de fournitures, une classe verte sur trois classes, d'autres sorties scolaires, des bricolages divers...)

Approuvés à l'unanimité par le conseil d'école.

• Attribution de la dotation exceptionnelle mairie

Cette dotation exceptionnelle mairie a été validée par M. SASSI et sera donc reconduite pour l'année à venir. Elle s'élève à 6 € par enfant et par année, et vise à financer des sorties culturelles et éducatives. Le directeur transmet en direct au représentant de la mairie le courrier officiel de demande de versement, les pièces justificatives remises par MM. KAISER et WICKERSHEIMER suivront ultérieurement.

Demande approuvée à l'unanimité par le conseil d'école.

PROJETS ET ECHEANCES DIVERS

- St-Martin, St-Nicolas, Marché de Noël

La St-Martin sera célébrée le 10 novembre après la classe. Mme GOTTE, représentante de l'association Yoyo Bilingo, remercie l'ensemble de l'équipe (école, périscolaire et Albatros) pour leur implication et leur accueil.

Un grand merci à la mairie pour leur contribution lors de la St-Nicolas (opération manneles le 6 décembre) et des fêtes de Noël (décoration, sapin...)

Le Marché de Noël aura lieu le 21 décembre après 16 h, l'aide des parents est la bienvenue.

Pour information, la kermesse aura lieu le mardi 26 juin 2018 mais les festivités de fin d'année s'étaleront sur la semaine entière.

- Photos de classes

Nous organiserons cette opération de préférence au courant du mois de mars.

- Sport / théâtre / danse / sciences

Mme ROESSEL : dans le cadre du projet « sciences », une sortie est prévue au musée zoologique pour ateliers d'étude d'un milieu (microscope) et classification des animaux.

Un projet de littérature (Sorcière et compagnie) est également lancé avec des visites à la médiathèque.

Madame MILOT présente le projet de plusieurs classes avec l'association « Lire et faire lire ». Des petits groupes d'enfants seront pris en charge pour donner le goût d'écouter des histoires. Dans un premier temps développé dans quelques classes maternelles, en français comme en allemand (classes bilingues), le projet a vocation à s'étendre dès janvier à d'autres classes, notamment de l'école élémentaire, après recrutement de nouveaux bénévoles.

Mme MELLOTT et MME PUERINI : sortie prévue au Vaisseau (exposition Log'Hic² sur les mathématiques) et inscription au projet « École et cinéma ».

Mme KOLLI : un projet de correspondance avec une classe allemande pour les GS bilingues.

Mme GUYON : projet ACMISA (en danse) en lien avec un spectacle : 2 jours à la Maison des arts de Lingolsheim avec des danseurs.

Mme DIENER : un projet d'élevage de poussin est prévu pour la dernière période (sous réserve d'absence d'épizootie de grippe aviaire).

M. KAISER annonce au nom de ses collègues qu'un spectacle de Noël sera donné le 7 décembre pour la maternelle. Un second sera programmé pour le mois de Mars. Un spectacle de fin d'année sera également présenté par les enfants de la maternelle.

Mme DAHL-MANN & Mme MASSON : semaine d'escalade à Roc en Stock pour les classes de CP et CE1 bilingues.

PRESENCE DES PARENTS D'ÉLÈVES SUR LE SITE DE L'ÉCOLE

Mme GUILLAUME rappelle que l'association des parents d'élèves est aussi là pour aider les enseignants à la réalisation des divers projets (organisation de vente de crêpes, de chocolats...)

Rappel : l'école dispose d'un site web (v. pied de page ou saisir « Elias Canetti » sur un moteur de recherche). La charte académique interdit aux représentants des parents d'animer ce site. Cependant, des liens vers leurs propres portails peuvent y figurer et les informations qu'ils souhaitent y communiquer peuvent y être ajoutées par le webmaster M. BAGHDADI ou par le directeur. Pour ce faire, il suffit de les transmettre par mail à l'adresse de l'école.



POINTS DE DERNIERE MINUTE

Ces points ont été ajoutés à l'ordre du jour sur demande tardive, et ont néanmoins été abordés dans la mesure où nous n'avions pas pris de retard et qu'aucun membre du conseil ne s'y opposait.

- Sécurité et circulation aux abords de l'école

Une collégienne a été heurtée devant l'école avant les vacances d'automne.

Plusieurs parents se plaignent de ne pas avoir suffisamment d'espace pour stationner brièvement près de l'école. La mairie a demandé aux policiers de ne pas verbaliser les parents qui s'arrêteraient devant l'arrêt de bus, considéré ponctuellement comme un « dépose-minute ». Cette solution est insatisfaisante pour deux raisons : d'une part, lors des sorties scolaires (au moins deux par semaine depuis septembre dans un groupe scolaire de cette taille), les parents bloquent la place du bus et les enfants sont obligés de monter sur la route ; d'autre part, déposer un enfant en maternelle, que l'on doit accompagner jusqu'à la classe et aider à se changer, demande bien plus d'une minute et donc un véritable stationnement. Les parkings tram et Albatros étant souvent complets, M. SASSI propose d'utiliser la rue Adenauer dans laquelle il y a 44 places disponibles.

Des scooters roulent souvent sur la place devant l'école en fin d'après-midi : M. SASSI conseille aux parents de signaler à chaque fois les faits à la police municipale ainsi qu'à M. AUSTER. Il rappelle qu'il y a des caméras sur le site et qu'il est possible de tracer ces personnes.

- Propreté de la cour

Responsabiliser les enfants et faire tourner les classes pour organiser un ramassage des déchets dans la cour de l'école élémentaire fait partie du projet de l'école. Mme GUYOT a soulevé le problème d'hygiène inhérent car les enfants ne sont pas protégés lorsqu'ils touchent les détrit. Les gants de protection jetables proposés par le directeur étant trop coûteux, Mme FORT propose d'utiliser les pinces vendues dans une grande enseigne de meubles scandinave pour ramasser les déchets sales. Elle s'occupe rapidement d'en faire l'acquisition pour l'école.

Mme PORT-DESCHLER soulève également le problème du manque de poubelles dans la cour ainsi que leur mauvaise répartition. Un mail sera rédigé à l'attention de la responsable développement durable de la commune pour résoudre ce problème.

- Technique

Le portail automatique des maternelles est en cours de réparation depuis la rentrée. Qu'en est-il ? Un mail sera adressé rapidement au service concerné de la mairie.

FIN DU CONSEIL À : 19 h 59

Président de séance
Florian SCHMIDT

Secrétaire de séance
Pauline DIENER

Secrétaire adjoint
Corinne MATTEI

